



cceaf.fr

panorama

MAG



Dossier éco

Une nouvelle
gouvernance
pour la Compagnie



Le CCE se dévoile

Vos vacances
d'été sur
panoram@ :
connectez-vous !

Le CCE s'engage

Lelex,
la pollution
est désormais
maîtrisée



Le Bureau du CCE

De gauche à droite :

Jacques Aoun, *Secrétaire Général Adjoint* (CFE-CGC)
 Josiane Renckly, *Trésorière Générale Adjointe* (CFDT)
 François Cabrera, *Secrétaire Général* (CFDT)
 Pascal Poinot, *Secrétaire Général Adjoint* (CFDT)
 Henri Plaisance, *Secrétaire Général Adjoint* (FO)
 Pierre Lichon, *Secrétaire Général Adjoint* (FO)
 Isabelle Prieur, *Trésorière Générale* (CFE-CGC)

Entre vous et nous

- p.4 Un autre regard
- p.5 Les infos du Bureau
Les news du CCE
- p.6-13 Le CCE se dévoile
Panoram@
- p.14-15 Le CCE s'engage
Dossier retraités
- p.16-18 Le CCE s'engage
Dossier Lelex

Economie

- p.19-20 La session
Une nouvelle gouvernance
pour la Compagnie
- p.21-22 La session
Résultats trimestriels de la Compagnie
(3^e trimestre 2008/2009)

Les Secrétaires de CE

AIR FRANCE CARGO	COMMERCIAL FRANCE	DIRECTION GÉNÉRALE INDUSTRIELLE
		
Olivier Rilhac FO	Nicole Donnat CFDT	Jean-Pierre Perrot CGT
COMMERCIAL INTERNATIONAL & DOM	EXPLOITATION	DIR. GÉNÉRALE SYSTÈMES D'INFORMATION
		
Christian Julia CFDT	Jean-Claude Filippi FO	Paul Veuillez CFDT
SIÈGE & SUPPORTS	OPÉRATIONS AÉRIENNES	
		
Michel Salomon CFDT	Christophe Dropsy Alliance PN-CE	

Paroles

de CCE

Conjoncture mondiale : une nouvelle crise jugée sans précédent.

Air France : un nouveau Directeur Général exécutif, un nouvel organigramme et le nouveau logo, enfin un NOUVEAU CCE.

Si les conséquences incertaines de la crise ne permettent pas actuellement de concrétiser les mesures d'adaptation que l'entreprise devra prendre et sur lesquelles vos élus CE et CCE seront particulièrement vigilants, vous trouverez en page économique la nouvelle gouvernance de la Compagnie présentée en session du CCE par son nouveau Directeur Général.

Le démarrage début avril du nouvel outil de réservation de vos vacances et celles de vos enfants sera pour vous la "vitrine" visible d'une transformation en profondeur du CCE. Ce changement n'a été possible que par la mise en place :

- d'une nouvelle organisation des services du CCE avec la création :
 - d'une direction du Marketing et du Programme ;
 - d'une direction des Achats ;
- de nouvelles procédures de travail ;
- de nouveaux métiers y compris la transformation du métier de "vendeur" (agent de loisirs CE ou agences du CCE) ;
- de nouveaux outils informatiques ;
- d'une nouvelle relation client pour mieux vous satisfaire ;
- d'une nouvelle et plus étroite collaboration avec les CE.

Comme vous le découvrirez en pages intérieures, il faut ajouter les nouveaux produits adultes et jeunes. Parmi les nouveautés nous vous proposons des courts séjours (du lundi au samedi) à Theneuille, ouverts tout l'été 2009 aux enfants de 4 à 11 ans.

Une attention particulière est portée à nos collègues retraités avec la nouvelle possibilité de payer en 4 fois sans frais, enfin la décision a été prise d'accepter dorénavant les "Chèques vacances".

Bonne lecture à toutes et à tous,
Le Bureau du CCE

Nouveau !

- > Les "Chèques vacances" sont acceptés par le CCE.
- > Les retraités peuvent payer en ligne en 4 fois sans frais.

Un autre regard

Photos : CCE AF

“Pour être fun et bigarré, frais et bien formé, il faut savoir... skier !”*

Passage de la théorie à la pratique pendant les vacances de février dans le village de vacances du CCE Air France “Saint-Pons”, perché dans les hauteurs des Alpes-de-Haute-Provence. Tutorer la poudreuse, faire le plein d’oxygène, mais aussi organiser les traditionnelles veillées propres aux séjours jeunes, les rois de la glisse tous âgés de 11 à 16 ans ont chaussé raquettes, skis et... A fond les pistes !”

* Citation du film “Brice de Nice”



En haut des pistes, enfin !



En route pour une nuit en refuge...



Y pas que les inuits capables de construire des igloos.



Pause pique-nique bien méritée, sous un beau soleil.



Skieurs en herbe nous ? Les rois de la glisse oui!



En bas des pistes de Praloup, les filles (Meriem et Ruchama) s'exercent à la wii.



Gros calin pour Julie, l'animatrice.

PISCOP

Depuis que les CE de la plate-forme de Roissy utilisent le Domaine de Lassy pour l'accueil des enfants des mercredis, la capacité d'accueil est un obstacle au bon déroulement de cette activité.

Le Bureau du CCE a trouvé depuis le 1^{er} janvier 2009 une solution et a signé un protocole avec le CCE BNP Paribas propriétaire d'un centre pour enfants situé à Piscop, dans le département 95 à 40 mn de Roissy.

L'accueil des enfants se fait dans des conditions tout à fait remarquables à la satisfaction des CE concernés et des enfants qui y participent.



DOM : vigilance et solidarité

Conscient des particularités liées à l'éloignement des salariés d'Air France travaillant dans les départements d'Outre-Mer, le Bureau du CCE a pris, en novembre 2008, trois mesures importantes les concernant :

Rappel de ces mesures :

- Jour de l'An spécial Réunion : un tarif unique de 585 € pour le séjour jeunes "Saint-Pons/Lanslevillard", cela quelle que soit la tranche d'âge.
- Application des tarifs réduits DOM : la prime de vie chère de 24 % jusqu'ici intégrée dans le calcul des tarifs réduits ne le sera plus. Dès l'hiver 2008/2009, la facture des dossiers (adultes et enfants) seront recalculés manuellement.
- Rappel : remboursement de 50 % des billets d'avion R1. Pensez à vous faire rembourser la moitié des billets R1 (A/R DOM/Paris) quand vous participez à un séjour subventionné (voir conditions Panorama, cahier tarifaire page V). Cette mesure est désormais étendue aux R2. De plus, le CCE a officiellement demandé à l'Entreprise de rétablir la gratuité pour les pré-post acheminements des enfants participant aux séjours jeunes du CCE AF.

Durant les récents événements survenus dans les DOM, le CCE a également agi :

- en apportant son soutien aux salariés du Groupe Air France des DOM.
- en veillant aux conditions de travail des personnels du CCE sur place.
- en proposant aux vacanciers la possibilité d'annuler sans frais leur séjour quand il s'agissait d'une propriété du CCE.

Petite enfance

Questionnaire "Mode de garde"

Vous êtes parents et éprouvez des difficultés à trouver des moyens de garde ? Rendez-vous sur le site institutionnel du CCE Air France. En effet, pour mieux cerner vos attentes, le pôle Petite enfance du CCE Air France lance une grande consultation "Nos actions Petite enfance" sur <http://cce.airfrance.fr>

Merci de répondre à ce questionnaire, qui permettra d'affiner les futurs objectifs du CCE en matière de Petite enfance. À vos clics !

Chapiteau du Cœur

2000 sourires et des milliers d'étoiles dans les yeux

Objectif atteint au Cirque Pinder installé à Toulouse dimanche 1^{er} mars. Pour la deuxième année consécutive, l'opération "Chapiteau du Cœur" a de nouveau permis à des enfants souffrant du handicap ou en difficulté, d'oublier leurs problèmes, le temps d'un spectacle. Pour l'occasion, le Bureau a en effet distribué 2000 places, soit un chapiteau complet, à différentes associations. Prochaine séance à Lyon le 29 mars 2009.

Séminaire à Lassy

Les agents de loisirs du CCE Air France prêts pour le lancement de Panoram@

Une centaine d'agents de loisirs de la région parisienne, de la Province et des DOM a été conviée à un séminaire à Lassy du 2 au 5 mars dernier. Objectif : présenter le site de réservation en ligne ainsi que les nouveaux produits disponibles sur le site. Ces derniers ont pu poser toutes les questions techniques relatives au lancement de Panoram@.





Vos vacances été sur Panoram@ :

connectez-vous !

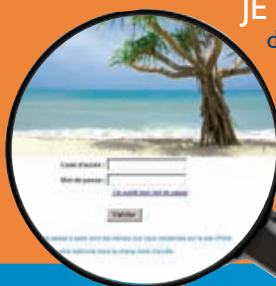
Activité

Et c'est parti ! Plus que quelques heures à patienter avant ce moment que vous attendez tous : le lancement du site de réservation en ligne "Panoram@". Afin de vous aider à vous familiariser avec ce nouvel outil, vous trouverez dans ce numéro spécial, toutes les informations utiles à votre première connexion. En un simple clic sur le bouton "Panoram@" situé à gauche de l'écran, retrouvez-vous dans le "catalogue" prêts pour une navigation à la découverte des séjours adultes et enfants du CCE Air France. Un échantillon des produits vous est présenté en avant-première dans les pages qui suivent. À très bientôt sur Panoram@...



La toute première fois... sur Panoram@

1



JE FAIS COMME SUR GPNET. A votre première connexion, un login et un mot de passe sont demandés. Comment vous identifier ? Rien de plus simple. L'identification sur Panoram@ est identique à celle de GPNet : il suffit d'entrer son numéro de matricule (8 chiffres) et son mot de passe. Attention ! Votre mot de passe est obligatoirement le même que celui que vous utilisez sur GPNet. Si vous le modifiez sur Panoram@ il sera automatiquement modifié pour votre accès GPNet et vice-versa. Une fois cette étape validée, vous entrez dans l'interface Panoram@ vous permettant alors l'accès à votre espace personnel ainsi qu'aux séjours du CCE Air France.

Se familiariser avec son espace

2



JE VÉRIFIE "MON ESPACE". Avant d'entamer une quelconque recherche de séjours, vérifiez les informations contenues dans la rubrique "Mon espace", située à gauche de l'écran. C'est là que vous retrouvez toutes

vos données personnelles fournies par Air France.

Votre identité : nom, sexe, date de naissance.

Vos ayants droits : conjoint et enfant (avec possibilité de pré-remplir et/ou modifier la **fiche sanitaire** rattachée à chacun de vos enfants).

Vos coordonnées : adresse postale, mail.

Vos invités : cette rubrique ne sera pas pré-remplie, vous devrez donc la renseigner sachant qu'au total vous pouvez avoir jusqu'à 10 invités sur la liste, modifiable à souhait. Seuls 4 invités sont autorisés par séjour.

Vos dossiers : les réservations en cours, l'historique de vos commandes.

Les documents fournis, tel l'avis d'imposition, seront consultables à partir de septembre 2009.

Prendre ses repères sur Panoram@

3

JE M'APPROPRIE LE SITE. Conçu de façon simple, intuitive et ergonomique, prenez un peu de temps pour surfer sur Panoram@, afin d'assimiler son fonctionnement. Mais vous ne serez pas complètement dépaycé, car le site de vente en ligne reprend l'organisation de l'ex-revue Panorama. Il existe donc deux onglets permanents : Vacances adultes et Vacances jeunes.

Pour les *Vacances adultes*, l'offre de séjours, qui sera **alimentée au fil des mois**, est divisée en six formules :

- Les propriétés du CCE
- Les séjours : village-club, hôtel, hôtel-club, résidence, résidence-club, plein air.
- Les séjours à thèmes : thalasso, golf, plongée, voile...
- L'itinérance : autotour, circuit, croisière...
- Les escapades : forme et bien-être, nature...
- Tourisme autrement : écotourisme, tourisme vert, solidaire, éthique et durable.



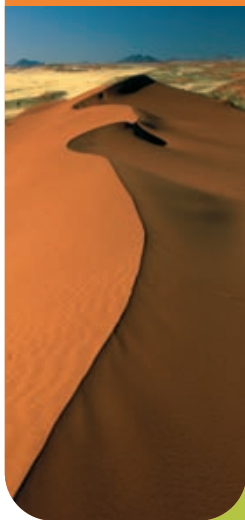
Pour la **partie Vacances Jeunes** les séjours proposés pendant les vacances scolaires sont divisés en quatre formules. Comme précédemment, ils sont ouverts à la réservation durant une période d'inscription fixée de l'ouverture du site au 3 mai inclus.

- Les séjours maternels.
- Les séjours à thèmes.
- Les séjours itinérants.
- Les séjours linguistiques.



Choisir

Imaginer et...



Consulter les produits/ faire une recherche par destination

Que vous connaissiez votre destination ou pas, un outil de recherche est à votre disposition, vous permettant la quête par pays, par région ou encore par formule. Une liste de produits vous est ensuite proposée. Vous pouvez alors cliquer sur le produit de votre choix afin d'accéder à la fiche produit, si le séjour vous intéresse deux options : établir un devis ou acheter. Dans les deux cas, selon les dates choisies et la composition familiale, les disponibilités s'affichent.

Dans la partie "Vacances Jeunes", avant d'entamer la recherche, la sélection de l'enfant bénéficiaire est obligatoire. Seuls les thèmes de séjours auxquels son âge lui permet l'accès s'affichent. Le choix via les onglets peut alors commencer et une liste de séjours est ensuite proposée. Sur chaque fiche produit, vous trouverez les dates de séjour et les disponibilités. De plus, des informations complémentaires, en haut à droite de l'écran, sont accessibles : le trousseau, les rythmes de vie, les engagements du CCE...



4

5

Réserver son séjour

Une fois votre destination et vos éventuelles options choisies, vous n'aurez plus qu'à "valider" votre séjour... Pour cela, il suffit de suivre les étapes en remplissant vos critères comme vous le faisiez auparavant avec Panorama.

- Le règlement peut se faire soit :
 - par carte bancaire directement sur le site ;
 - par prélèvements sur salaire en cochant le choix "prélèvement". (jusqu'à 6 fois sans frais pour les actifs et prochainement jusqu'à 4 fois sans frais via carte bancaire pour les retraités).
 - par chèque ou par Chèques vacances (uniquement auprès d'un agent CE ou de l'Agence) ;
- Votre voucher ainsi que votre facture sont téléchargeables, dans les minutes qui suivent votre fin de commande, dans "Mon espace".

Pour la partie Vacances jeunes :

Une fois le séjour choisi et la fiche sanitaire de liaison remplie et validée, l'affectation est immédiate. À noter qu'avant toute réservation de séjour, le remplissage de la fiche sanitaire de liaison (vaccins, renseignements médicaux, recommandations, responsable) est obligatoire.

Les modalités de règlement sont identiques à celles des Vacances adultes. En revanche, la convocation de départ sera accessible dans "Mes dossiers" dans les jours qui suivront la fin de la période d'inscription.

Valider

Se décider et...



Préparer ses valises et...

Partir



Jupiter Images

6

Request



Certains séjours proposés ne sont pas en stock, ils sont signalés par un pictogramme (ci-contre). Pour ces séjours, vous effectuez une commande normale avec le paiement. Cependant ce paiement est mis en attente tant que le fournisseur ne nous a pas confirmé la disponibilité. Soit une réponse obligatoire sous 72 heures ouvrées maximum. Durant ce laps de temps votre dossier est mis en attente dans "votre espace". Si le fournisseur nous confirme la disponibilité, votre commande passe en statut confirmé et l'on procède alors au règlement. Si ce séjour est indisponible, votre dossier est annulé ainsi que le règlement.

Durant ces 72 h consultez régulièrement votre "Espace Perso" pour prendre connaissance du statut de votre commande. Attention dès lors que vous avez passé commande, votre dossier n'est plus annulable au cours de ces 72 h et il ne sera également pas possible de rajouter des options.

Les assurances

Tous les ouvrants droit et ayants droit du CCE Air France bénéficient désormais d'une assurance systématique lors de l'achat d'une prestation de vacances (adultes, jeunes) choisie dans le catalogue proposé sur le site Panoram@ (hors lien internet direct avec les partenaires).

Cette assurance couvre :

- l'annulation avant début du séjour ;
- le rapatriement et les frais médicaux ;

- l'interruption de séjour ;
- la perte de 0 bagages.

Désormais, toutes les déclarations de sinistre seront faites par vos soins, directement auprès de l'assureur, via un lien Internet disponible sur le site Panoram@.

Vous retrouverez le détail complet de ce contrat d'assurance ainsi que les différentes modalités d'applications sur le site du CCE Air France.

Vous changez d'adresse

manouvelleadresse@cceaf.fr est supprimée. Si vous êtes actif vous devez modifier vos coordonnées dans votre espace RH (E.service Air France). Si vous êtes retraité, vous pouvez vous-même modifier vos coordonnées dans la rubrique "Mon espace" de Panoram@ sur le site <http://cce.airfrance.fr>

Annulation

Les conditions sont identiques à celles du SNAV (Syndicat National des Agents de Voyage), hors subvention, et disponibles sur le site Panoram@.

Un avant goût de vacances

> Vacances jeunes

➔ Séjours à thème :
à partir de 15 ans

NOUVEAUTE

Italie : made in blue à l'île d'Elbe



Cet été, réfugiez-vous sur le littoral occidental de l'Italie ! Le CCE Air France vous donne rendez-vous sur une petite île montagneuse bordée de sable fin : l'île d'Elbe. À une vingtaine de kilomètres de la côte toscane, l'île déploie ses charmes, à qui s'en donne la peine. C'est donc à l'issue d'une heure de bateau que vous découvrirez ses secrets.

Vingt mille noeuds sous les mers

L'aventure vous attend sur cette île de 224 km². Au programme : plongée, plongée, et encore plongée... Pour la première fois, ceux qui souhaitent s'initier au "grand bleu" pratiqueront l'exercice dans un environnement idyllique. Entre balades à vélo, marche le long des sentiers escarpés, la découverte des fonds marins s'effectuera avec l'équipement de rigueur : bouteilles d'oxygène, masque et palmes. Une dizaine de séances théoriques sera assurée sur la plage avant la mise en situation à partir d'un bateau. Des cours de niveaux 1 (débutant) et de niveaux 2 sont ainsi dispensés. Un diplôme mondialement reconnu est remis à la fin du cursus.

Sur les pas de Napoléon

Impossible d'accoster sur l'île d'Elbe sans en explorer ses petits ports de pêcheurs, visiter ses vieux villages, marcher le long des ruelles étroites et fleuries... et sans faire connaissance avec la gentillesse des Elbois. La terre d'exil de Napoléon renferme aussi des trésors d'architecture comme la Forteresse de Porto Azzuro située dans la plus vaste baie de l'île ouverte sur le golfe Mola.

Pratique

Ce séjour de 14 jours nécessite un certificat médical d'aptitude à la plongée. Une carte d'identité avec autorisation de sortie de territoire ou un passeport sont également obligatoires, ainsi que la carte européenne d'assurance maladie. L'hébergement s'effectue en camping : les tentes sont divisées en chambrées de deux personnes, équipées de véritables lits. Les repas se prennent sur une terrasse privatisée d'un restaurant situé à quelques pas seulement du camping.

Cerise sur le gâteau : le camping est situé au bord d'une mer bleue aux reflets turquoises.

Bonnes vacances !

➔ Séjours linguistiques :
9 à 11 ans

Le Banchet (Isère)
"Do you speak english ?"

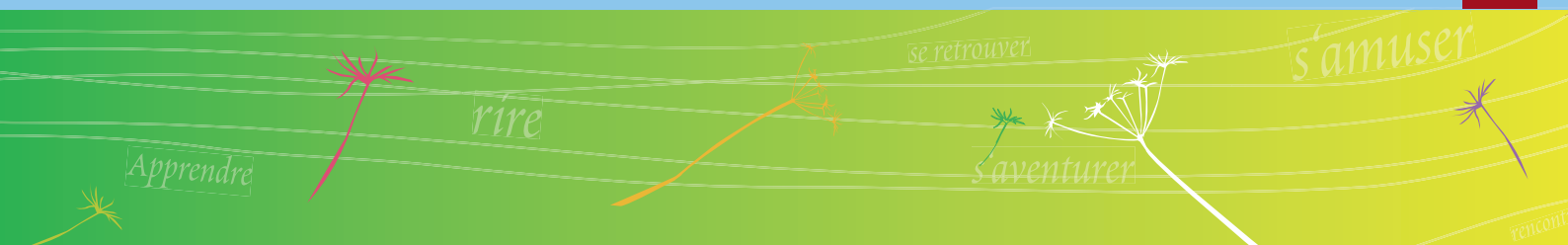
Comment sensibiliser vos enfants à l'anglais, sans pour autant faire du "bachotage" ? Le CCE Air France vous offre une solution : dans son village vacances du Banchet, situé en Isère, des animateurs anglophones proposent des travaux ludiques en atelier. Un apprentissage en douceur qui permet de se familiariser avec la langue de Shakespeare à quelques jours de la rentrée de septembre. En effet, ce séjour est proposé les deux dernières semaines d'août.

L'anglais au quotidien : yes, you can !

Dans le Parc naturel régional de la Chartreuse, où est implanté le village vacances du CCE, les activités affluent. Balades en montagne à la découverte de la faune et de la flore, séances d'accro-branches dans la clairière d'épicéas limitrophe à la propriété, découverte de l'environnement et de l'écosystème... et tout cela en anglais. La Grande-Bretagne s'invite dans tous les jeux... et aussi dans les assiettes. Une initiation aux traditions "So british" est même assurée à l'heure du thé avec "a piece of cake".

Pratique

Les animateurs anglophones assurent 1h 30 de cours d'anglais quotidien pendant laquelle les enfants répartis en groupe et par niveaux, apprennent ou renforcent leurs bases. La totalité du séjour se déroule en anglais, même pendant les sorties, mais les animateurs s'adaptent bien évidemment au niveau de chacun.



CCEAF - F. Iglesias



➔ Séjours maternels : 4 à 5 ans

Air Pins (Gironde) "Ma première colo"

Calme et verdure, confort et sécurité, bienvenue à Air Pins. Spécifiquement adapté à l'accueil des tout-petits, le lieu est propice à l'épanouissement des enfants âgés de 4 à 5 ans.

Au rythme des tout-petits

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont bien souvent soumis aux contraintes de la vie quotidienne (rythmes cadencés, transports...) et leur rythme biologique s'en trouve parfois perturbé. A Air Pins, tout est organisé pour garantir aux plus petits un environnement doux, sécurisant, ludique et tranquillisant. Les repas sont échelonnés, des siestes organisées l'après-midi pour ceux qui en ont besoin, il s'agit d'abord de respecter leur rythme au quotidien. Entre lectures, activités manuelles, balades dans le parc... les animateurs sont là pour assurer le meilleur séjour à votre enfant.

Pratique

Désormais, les séjours "maternels" sont de 14 jours. Un format qui correspond mieux au rythme des tout-petits puisqu'ils ont le temps de prendre leurs repères et de s'acclimater à leur environnement de vacances.

Nouveauté

Keradenec (Finistère) : 15- 17 ans

"Char à voile,
kite surf et surf"

A vos planches ! Cette année, pratiquez trois activités de glisse : char à voile, kite surf et surf dans un seul et même village : Keradenec. Pendant deux semaines, les animateurs vous proposent 3 séances de kite surf, 2 de char à voile et 3 de surf. Entre deux "run", retrouvez les activités traditionnelles comme les balades à vélo, les parties de tennis et bien sûr de belles baignades toniques !



> Vacances adultes

NOUVEAUTE Patrimoine CCE Escale "zen océan" à Saint-Georges-de-Didonne

Avec le CCE, pas besoin de partir loin pour se détendre et se ressourcer. Au sud de Royan, en Charente-Maritime, le village-club de Saint-Georges-de-Didonne vous ouvre ses portes. Cinquante chalets équipés attendent familles, couples ou groupe d'amis, avec une innovation cette année : un séjour d'une semaine "bien-être".

Les activités

Adoptez la "zen attitude" à Saint-Georges-de-Didonne. Au programme : activités individuelles mais aussi collectives, tournées vers l'épanouissement personnel. Parmi elles : modelage à l'huile ayurvédique ou balinaise, shiatsu ou réflexologie plantaire, gommage aux sels marins et enveloppement d'algue, initiation au yoga, exercices de relaxation et de souffle... pas moins d'une activité par jour vous est proposée dans le village. Les ateliers sont tenus par des personnels qualifiés et formés, qui se tiennent à votre disposition durant tout le séjour.

Entre deux cures, vous pourrez profiter de l'estuaire de la Gironde pour pratiquer des sports nautiques ou simplement renforcer votre organisme avec la dégustation d'huîtres, une véritable institution locale. Autre solution : une virée à l'île d'Oléron, l'île de Ré ou encore Fort Boyard... dépaysement garanti.

Pratique

Attention, ce produit "bien-être" n'est disponible qu'à certaines dates : les semaines 23, 26, 27, 36 et 38 en 2009. Les séances sont adaptées à votre individualité et vos besoins spécifiques. Les horaires de votre programme individuel vous seront remis au début de votre séjour, lors de votre accueil.

NOUVEAUTE Courts séjours Italie : week-end au bord du lac Majeur



Envie d'un week-end en amoureux ? De célébrer un événement, marquer une date ou simplement vous évader ? À Verbania, en Italie, sur la rive ouest du lac Majeur, le CCE Air France a sélectionné pour vous, Le Grand Hôtel Majestic. À 75 km de Milan, cet hôtel quatre étoiles, style Belle Époque (datant de 1870), offre des prestations haut de gamme, où vous jouirez forcément de moments privilégiés...

Les activités

En couple, entre amis ou en famille, l'escapade italienne offre aux vacanciers souhaitant faire un "break", l'occasion de prendre un bol d'oxygène, dans un cadre exceptionnel. Le Grand Hôtel Majestic surplombe en effet la rive occidentale du lac Majeur. En plus d'un accès privé au bord du lac, l'hôtel se situe à quelques kilomètres du jardin botanique "Villa Toranzo", célèbre pour ses milliers d'espèces végétales glanées ici et là dans le monde par son créateur, un capitaine

écossais. Omniprésent, l'environnement verdoyant du Piémont permet même aux golfeurs d'améliorer leur swing : la région compte 3 golfs à 18 trous. Douceur et calme sont au rendez-vous.

Pratique

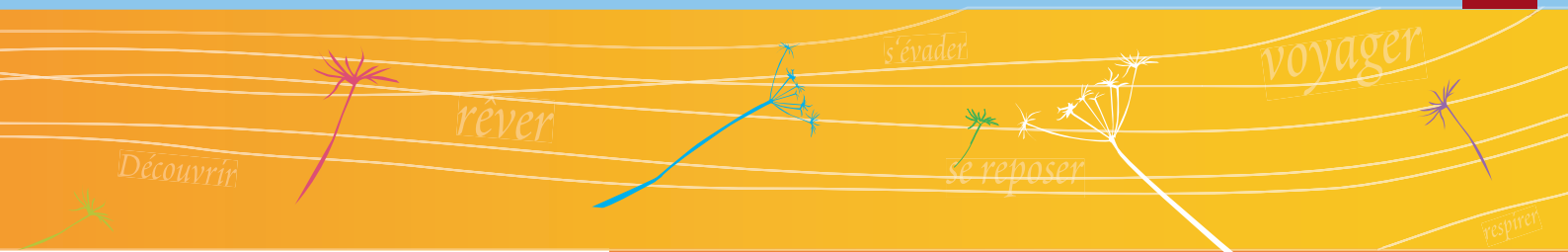
Ce séjour de trois jours et deux nuits au Grand Hôtel Majestic inclut le petit déjeuner. Plusieurs vols Air France desservent l'aéroport de Milan. Pour ceux qui connaissent déjà la destination, sachez que l'hôtel vient d'être rénové. Objectif, du pittoresque et du bien-être à 1 h 30 à vol d'oiseau de Paris.

Suivant vos demandes, d'autres propositions de courts séjours vont se multiplier au fil des prochains mois.



IStock





AUTOTOUR Afrique du Sud : “on the road again”

À la conquête des grands espaces et des animaux sauvages ! Fort de son succès au fil de ces dernières années, ce circuit en Afrique du Sud est maintenu au programme. Du nord au sud, entre parcs naturels et mosaïque de paysages, partez à la découverte d'un pays fascinant.

Les activités

Dès leur arrivée à Johannesburg, les vacanciers s'éloignent de la capitale pour s'enfoncer dans les indomptables régions d'Afrique du Sud. Au programme, visite de parcs parmi les nombreux que compte le pays, balades dans les réserves d'animaux sauvages. Des lodges, soigneusement sélectionnés par le CCE, vous accueillent à la tombée de la nuit pour un repos salvateur. Assuré dans ce parcours, une escale à Blyde River Canyon au nord-est qui ne vous laissera assurément pas indifférent : ravins spectaculaires, chutes vertigineuses, faune variée et colorée. La région de Mpumalanga fut par ailleurs très prisée par les chercheurs d'or, le brillant métal transporté par les courants... avec un peu de chance, peut-être trouverez-vous sous vos pas, une pépite ?

Pratique

Le séjour comprend la location de voiture ainsi que la réservation de l'hébergement. Les étapes du parcours sont définies à l'avance, ce qui permet aux agents Air France de découvrir le pays en toute liberté. L'Afrique du Sud est une destination sûre. Pour des raisons pratiques, seuls les enfants de plus de 7 ans sont admis : silence auprès des grands fauves oblige.





Fotolia

Retraités : continuer ensemble

Activité

Vous êtes plus de 26 000 agents retraités Air France, susceptibles de partir en vacances avec le CCE. Comment continuer à bénéficier des activités sociales du CCE Air France lorsque vous partez à la retraite ? Nombreux sont les courriers à nous revenir avec l'indication "NPAI" (n'habite pas à l'adresse indiquée). Des mesures concrètes pour pallier ce problème sont en cours d'élaboration. Par ailleurs avec le lancement de Panoram@, et par conséquent la fin de la version papier de la revue, des inquiétudes apparaissent. Le Bureau s'est penché sur ces interrogations, en concertation avec les responsables de l'ARAF (Association des Retraités Air France) et les syndicats de retraités, en essayant d'apporter des solutions adaptées que vous trouverez dans ce dossier.

Les retraités et le CCE

Comment continuer à bénéficier des prestations sociales du CCE à votre retraite ?

1/ Quelle est la première démarche à effectuer ?

Peu importe votre situation, à votre départ d'Air France, le bureau des ressources humaines vous remet une "circulaire de départ". Sur cette dernière y figure un récapitulatif des différents services auxquels vous avez eu accès étant actif et sur lesquels vous pouvez cocher, si vous souhaitez continuer à en bénéficier une fois à la retraite.

2 / Je suis agent Air France au sol, quelles pièces à adresser au CCE ?

- Copie de votre carte d'identité Air France de retraité.
- Copie de votre certificat de travail (document remis lors de votre départ de la Compagnie).
- Copie de votre notification d'attribution pension retraite de la CNAV.
- A partir de 2010, une cotisation (cf question 3) entre en vigueur.

Ces pièces sont à envoyer à un nouveau service, créé pour mieux répondre à vos attentes : "CCE Air France, service gestion retraités" : Bâtiment le Dôme, 6 rue de la Haye. BP 12691 - Tremblay-en-France, 95725 Roissy Ch. De Gaulle cedex.

3 / À quoi sert la cotisation ?

Pour que chacun puisse continuer au fil des ans à recevoir le Panoramag, nouveau lien entre le CCE et les retraités, il est envisagé de proposer à ces derniers une cotisation annuelle de quelques euros (remboursable à la première commande de vacances) pour être sûr, chaque année des bonnes adresses de tous et de s'assurer d'un listing à jour.

4 / Je suis veuf/ veuve d'un agent au sol retraité d'Air France, quels justificatifs fournir ?

- Une copie du certificat de décès de l'agent.
- Une photocopie de votre carte d'identité.
- Une copie des pages du livret de famille notifiant le lien de parenté avec l'agent décédé.
- Une copie de notification d'attribution d'une pension de réversion.

5 / Je suis agent Air France, travaillant à OA au jour de mon départ en retraite, que faire ?

Depuis l'accord intervenu l'été 2006 entre le CE-OA et le

CCE, les agents qui partent à la retraite doivent s'inscrire auprès de leur CE. Toutes les demandes d'agents retraités OA, ou de leurs ayants droit (veuf/veuves) sont du seul ressort du CE-OA, sur la base du listing fourni par ce dernier au CCE.

6 / Combien de temps faut-il avoir travaillé pour bénéficier des prestations CE/CCE ?

Lors du départ à la retraite, il faut avoir travaillé minimum dix ans à Air France pour pouvoir bénéficier des diverses prestations des CE/CCE. Sinon, aucune autre condition n'est requise.

7/ À partir de quand ma prise en charge par les CE/ CCE est-elle effective ?

Dès lors que les démarches citées plus haut (cf question 2) ont été effectuées, votre matricule activé, vous bénéficiez de toutes les prestations du CCE.

8/ Actif, je dépendais d'un CE. À la retraite, je souhaiterais en changer pour me rapprocher géographiquement. Est-ce possible ?

Les CE sont actuellement en discussion pour essayer de trouver une solution à cette demande.

9/ Comment prévenir le CCE de mon changement d'adresse ?

manouvelleadresse@cceaf.fr ne fonctionne plus. Les agents retraités Air France disposent maintenant de deux moyens pour signaler leur changement d'adresse :

- En changeant leurs coordonnées dans la rubrique "Mon espace" sur Panoram@.
- En prenant directement contact avec leurs CE et/ou antennes locales.

10/ À qui s'adresser pour toutes questions relatives à Panoram@ ou à mes droits ?

Votre CE de rattachement est à votre disposition pour répondre à vos demandes. En complément, le Bureau met actuellement en place un service privilégié avec un interlocuteur unique au CCE. Celui-ci répondra à toutes vos questions. Nous vous communiquerons le numéro auquel vous adresser dans le Panoramag n°9.

Pratique : rappels

> Veiller à régulariser votre adhésion annuelle afin que le CCE puisse vous informer des changements vous concernant.

> Séjours rouges : les agents retraités Air France n'ont pas accès aux séjours rouges. Une exception cependant lorsque ces derniers accompagnent leurs petits-enfants, enfants d'agents actifs Air France. Dans ce cas, puisqu'en se connectant ces séjours sont grisés et donc inaccessibles aux retraités, ce sont les agents Air France actifs qui devront créer le dossier sur Panoram@. Les retraités sont bienvenus sur tous les autres séjours "non rouges".

> Les retraités peuvent désormais régler leurs séjours en quatre fois sans frais (frais bancaires pris en charge par le CCE). Le paiement se fait en une fois, uniquement par carte bancaire et directement sur le site. La réservation est alors considérée comme ferme : le premier quart du règlement est débité en guise d'acompte, puis une fois par mois pendant trois mois.



CCEAF - Elglesias

Lelex, village vacances du CCE Air France : la pollution est désormais maîtrisée

Activité

Le 16 janvier dernier des fuites de fioul, en provenance de la cuve du village vacances de Lelex (Ain), propriété du CCE Air France, ont été constatées, entraînant un accident écologique dans la rivière la Valserine, site protégé. Le sinistre, survenu un vendredi soir, a très rapidement été pris au sérieux par le CCE Air France qui a déclaré dans un communiqué de presse dès le mardi suivant, “reconnaître cet accident écologique et participer activement à sa résolution.” Des barrages flottants ont immédiatement été installés par le Service Départemental d’Incendie et Secours de l’Ain (SDIS). Une cellule de crise a été organisée dès le 20 janvier, entre les représentants des différentes parties concernées : la sous-préfecture de l’Ain, la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales (DASS), la mairie de Lelex, la Communauté de communes du pays de Gex, le Parc naturel régional du Haut-Jura, le Service Départemental des Incendies et des Secours (SDIS), le SDEIS (Lyonnaise des eaux), la Fédération des pêcheurs du groupement de la Valserine et la direction technique du CCE accompagnée de la mission Ecocit. Grâce aux efforts réunis des différents protagonistes, un plan d’action d’envergure a été mis en place. Les autorités de tutelles, la DDJS, la DASS, le service environnemental du département de l’Ain ont ainsi pu donner leur agrément pour le maintien de l’ouverture du village vacances. Retour sur les faits.

Elisabeth Conseil, responsable Ecocit au CCE Air France

PM : quelles ont été les premières mesures prises par le CCE à l'annonce de l'accident ?

EC : le Bureau a été informé de l'accident vendredi soir. Les pompiers et la mairie ont installé tout le matériel nécessaire pour juguler les écoulements dans la rivière. Devant l'urgence de la situation, la priorité consistait à trouver une société de dépollution à la hauteur. Chose à laquelle la direction technique du CCE Air France s'est immédiatement attelée. Dès samedi, elle a mandaté une entreprise reconnue et spécialisée dans le traitement des pollutions des sols et des eaux de surface : "Pollution Service".

PM : on a reproché au CCE la lenteur de sa réaction, qu'en est-il ?

EC : il a effectivement été reproché au CCE que les travaux aient seulement commencé le 19 janvier. Or, dans un cas comme celui-là, il est impossible d'évaluer les dommages de façon théorique. Un ingénieur a donc d'abord été envoyé sur place samedi 17 janvier, afin de mesurer l'amplitude de la pollution et estimer quel type et quelle quantité de matériels il fallait dépêcher sur le site. Une fois cette étape cruciale terminée, la société a maîtrisé l'écoulement.

PM : la presse parle d'une cuve vétuste qui serait à l'origine de l'accident ?

EC : elle avait un âge certain, c'est vrai, mais le CCE Air France était en règle quant à la réglementation concernant cette cuve. Malheureusement personne n'est à l'abri d'un accident...

PM : du fioul s'est déversé dans la rivière de la Dalserine, comment les associations ont-elles réagi ?

EC : nous avons rencontré les élus de la mairie de Lelex les 27 et 28 janvier, puis les associations, notamment de pêcheurs, très actifs dans la région. Nous avons rappelé notre volonté d'assumer nos responsabilités dans cet accident écologique et avons déclaré que le CCE prendrait toutes les initiatives pour permettre un retour à l'état originel du milieu naturel. Pour se faire, une société mandatée a donc analysé l'eau de la rivière, des sédiments et de biocénose de l'écosystème. Une pêche électrique a également été effectuée. Les résultats ont confirmé un non impact sur le milieu, ce qui a permis l'ouverture de la pêche le 14 mars, comme prévu.



Vendredi : les premiers barrages flottants sont installés à l'entrée du village.

CCEAF - Ecocit

PM : et qu'en est-il des analyses de la terre ?

EC : du point de vue de la terre, c'est un peu plus complexe. La particularité de ce secteur est la proximité immédiate de la tourbière du Niaizet. Les tourbières abritent une multitude d'espèces végétales dont certaines font l'objet de mesures de protection. A ce jour elle est, bien entendu, gelée et un suivi rigoureux de son évolution est prévu dès la fonte des neiges. Néanmoins, le système de barrages et de filtrages qui a été mis en place nous a permis dans un premier temps de récupérer la presque totalité des hydrocarbures. Ils resteront en place jusqu'à la seconde campagne d'analyses biologiques prévue aux beaux jours. Dans un deuxième temps, les pluies de printemps nettoieront le sol et se dirigeront vers la rivière. Les fluides seront ainsi recueillis et traités, ce qui nous permettra de maîtriser à la fois les résiduels de pollution et de vérifier l'état biologique des lieux.

PM : le village vacances du CCE est-il resté ouvert au mois de février ?

EC : des analyses rigoureuses de la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment ont été pratiquées par des experts, la DASS et la DDJS. Les résultats négatifs de ces analyses, nous ont autorisé à maintenir l'ouverture du village. Le site est complètement sécurisé. Par ailleurs, l'équipe d'encadrement a reçu un document recensant un rapide bilan de la situation du village vacances de Lelex, ainsi qu'un ensemble de recommandations à suivre pour assurer l'accueil des

enfants, conformément aux conditions sanitaires préconisées par la DASS et la Préfecture de l'Ain. Enfin le Secrétaire Général du CCE s'est déplacé dès l'arrivée du premier groupe d'enfants.

PM : Comment les enfants ont-ils réagi ?

EC : les directeurs du village ont informé les enfants de la situation et leur ont expliqué ce qui s'était passé. Ils les ont sensibilisés à l'environnement de la région ; Lelex est implanté dans la vallée de la Valserine, en plein massif jurassien et à proximité d'une rivière protégée. Un site géographique véritablement exceptionnel. Les enfants ont surtout été curieux du nombre de barrières et de panneaux, ce qui ne les a pas empêchés de demander s'ils "allaient pouvoir skier et faire de la luge."

PM : le CCE a-t-il pris des mesures pour l'avenir, afin d'éviter ce genre d'accidents ?

EC : Un programme de remplacement de mode énergétique de nos centres équipés en fioul est déjà engagé. Cette étude avait débuté avant l'accident de Lelex. La gestion durable de nos énergies fait partie d'un plan triennal, qui impacte à la fois le service technique, Ecocit et le service Achats du CCE. Développer les énergies renouvelables dans les villages fait déjà partie de nos actions. Le solaire dans les DOM par exemple. Le CCE continue la planification de ces énergies dans son plan d'investissement pluriannuel, en prenant compte des priorités sur les impacts environnementaux.

Rappel des faits

Vendredi 16 janvier

Constatation de la pollution de la Valserine. Le CCE est informé en fin d'après-midi.

Vendredi 16 et samedi 17 janvier

Mise en place de barrages flottants par le SDIS de l'Ain. Samedi soir l'écoulement est maîtrisé. La rivière est en partie gelée. Contact permanent du service technique avec la mairie de Lelex et la SDIS.

Dimanche 18 janvier

Redoux important, le débit de la rivière provoque le déplacement de certains barrages. Le service technique se rend immédiatement sur les lieux.

Mardi 20 janvier

Communiqué de presse pour annoncer l'accident écologique. Mandat donné par le CCE à une entreprise spécialisée de dépollution de Gex.

Mandat donné par la sous-préfecture à un cabinet d'expertises environnementales. Déclenchement de la cellule de crise à l'initiative du sous-préfet de Gex. Validation du "plan d'action dépollution", déclenché dès le samedi.



Air France



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA COMPAGNIE

L

a Compagnie se réorganise. Les évolutions envisagées s'inscrivent bien entendu dans le contexte d'une nouvelle gouvernance marquée par la séparation des fonctions de président et de directeur général. La responsabilité de Directeur Général est confiée à Pierre-Henri Gourgeon tandis que la responsabilité de Président non exécutif du conseil d'administration revient à Jean-Cyril Spinetta.

AIRFRANCE 

■ LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES

Les principales évolutions de l'organisation d'Air France concernent la nomination d'un Directeur Général Adjoint "opération et qualité" et d'un DGA "organisation et développement durable".

Le Directeur Général, dans le cadre de son nouveau rôle, confie la responsabilité des opérations de la Compagnie (aériennes, sol, fret, maintenance) au DGA "opérations et qualité". Ce dernier est dirigeant responsable au sens de la réglementation en vigueur dans le transport aérien*. Le contrôle des opérations (Centre de Coordination des Opérations) et la fonction Qualité/Sécurité lui sont également rattachés hiérarchiquement.

Le contrôle des opérations et la fonction Qualité/Sécurité dépendaient auparavant du secrétariat général. Le secrétariat général disparaît. Les activités dont il avait la responsabilité sont confiées au DGA "organisation et développement durable" (affaires immobilières, direction du siège, direction de l'environnement et du développement durable, contrôle de gestion siège).

Ce dernier est également en charge de la coordination Air France/KLM et des projets d'organisation. Dans cette nouvelle configuration des tâches de direction, le comité exécutif compte 12 membres contre 14 auparavant. Le contenu des autres grandes fonctions opérationnelles de la Compagnie (exploitation sol, exploitation Cargo, commercial international, maintenance) reste identique.

* "L'exploitant nomme un dirigeant responsable accepté par l'autorité, ayant l'autorité pour s'assurer que toutes les activités liées à l'exploitation et à la maintenance peuvent être financées et effectuées selon les normes requises par l'autorité" (OPS I.175).

■ REMARQUES SUR LA NOUVELLE ORGANISATION

Comme il a été dit, les évolutions d'organisation envisagées sont liées à la nouvelle gouvernance au sein de la Compagnie. Elles ont été pensées avant le déclenchement de la crise économique, même si les réallocations d'activités auxquelles elle donne lieu peuvent augmenter la réactivité, ce qui compte en temps de crise.

Les mesures d'adaptation à la conjoncture les plus significatives sont sans doute à venir. Elles vont concerner de manière certaine les fonctions supports qui devront se réorganiser de façon à ne pas remplacer les départs en retraite. Comme chacun le sait et le ressent peut-être déjà dans sa fonction, la Compagnie est entrée dans une phase de gel des embauches pour réduire ses coûts. Ces évolutions devraient être présentées prochainement aux représentants du personnel,

qui veilleront notamment à ce qu'elles ne nuisent ni à la qualité du service rendu en interne aux agents d'Air France et en externe aux clients de la Compagnie, ni aux conditions de vie et de travail.

On peut insister, dans un autre registre, sur la création de la Direction "organisation et développement", qui, dans un contexte peu propice aux préoccupations écologiques, confirme les engagements de l'entreprise dans cette voie. Les symboles ont de l'importance. Il suffit pour s'en convaincre de noter l'important travail d'étude qui a présidé à la nouvelle identité visuelle de la Compagnie.

ERRATUM CET PNC

«Dans le dernier numéro de Panoramag, nous présentions un projet d'accord concernant la mise en place d'un compte épargne temps (CET) pour le PNC. A ce jour, nous précisons à nos lecteurs que ce projet n'a pas été finalisé par les partenaires sociaux et qu'aucune organisation syndicale n'a accepté de signer le texte de l'accord tel que présenté en session du CCE».

Le transport aérien n'est pas épargné par la crise. Alors que les réservations sont en baisse, la Compagnie n'a pas pu jusqu'à présent profiter de la baisse des prix du baril de pétrole. Le résultat d'exploitation s'en ressent très nettement avec la plus grosse perte enregistrée au troisième trimestre depuis 2001.

■ ACTIVITÉ ET RECETTE UNITAIRE (3^E TRIMESTRE 2008/2009)

LE PASSAGE

Le retournement de conjoncture peut être daté aux environs de la mi-octobre 2008. De ce fait, le troisième trimestre du Groupe Air France n'est que partiellement impacté par la crise mondiale, dans la mesure où les trafics des mois d'octobre, et d'une partie de novembre bénéficient de réservations effectuées avant le plus fort de la crise. Le chiffre d'affaires passage ne subit ainsi qu'une baisse limitée, avec -0,2 %. Les trafics sont restés orientés positivement, ainsi que les coefficients de remplissage, à l'exception notable du domestique France.

En revanche, le mouvement de repli vers les classes arrières n'a pas permis à la recette unitaire de progresser comme lors des périodes antérieures. Globalement, pour le Groupe Air France, la recette unitaire du trimestre mesurée en RSKO hors change est stable. Cette stabilité recouvre une baisse drastique de la recette unitaire haute contribution, compensée dans cette période par une forte progression de la recette unitaire en classe économique.

Par zone, l'activité de ce troisième trimestre apparaît très contrastée. Les orientations qui se voyaient en filigrane au premier semestre de l'exercice se confirment et s'amplifient, avec une situation très difficile sur l'Asie et le domestique France. En revanche, les "prés carrés" d'Air France – Afrique et COI – remontent sensiblement les moyennes, notamment au niveau de la RSKO.

Par rapport à ses concurrents de l'AEA, Air France résiste plutôt mieux à la baisse d'activité. Les représentants du personnel ont demandé à ce que leur soit communiquée une comparaison des trafics Air France sur le domestique France et le moyen-courrier européen avec les low-cost, qui annoncent actuellement de fortes hausses de trafic.

	Octobre	Novembre	Décembre
RSKO hors change	+3 %	-1,10%	-2,20%
RPKT brute	+1 %	-2,30%	-3,20%

LE CARGO

Pour le Cargo, la crise est encore plus prononcée. Le cargo souffre du coup d'arrêt des échanges internationaux depuis plus longtemps que le passage, le retournement de l'activité s'étant fait sentir dès le printemps 2008. Baisse des trafics, des coefficients de remplissage – malgré une adaptation très rapide de l'offre – et retrait des surcharges carburant ont pesé considérablement sur la recette unitaire. Au premier semestre de l'exercice, la RTKO était encore en progression avec +16 %. Elle a évolué comme suit sur les derniers mois :

En décembre, l'effet du retrait des surcharges peut être chiffré approximativement à 15 points sur les 20 points de baisse globale.

Octobre	Novembre	Décembre
+1 %	-6,90%	-20,10%

LA MAINTENANCE

La maintenance ne semble pas encore touchée par d'éventuelles baisses d'activité sur sa clientèle tiers. Hors effet de change, le chiffre d'affaires externe progresse de 5 % (contre -4 % en brut). Son taux d'exposition au dollar approche les 50 %.

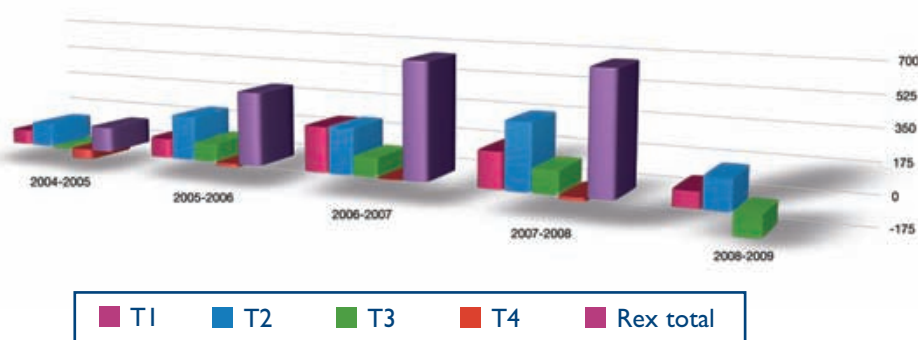
RÉSULTATS

Ces évolutions d'activité et de recette unitaire se traduisent par une forte dégradation des résultats.

En terme de résultat d'exploitation, il s'agit de la plus grosse perte enregistrée depuis 2001 lors d'un troisième trimestre. Dans la mesure où le quatrième trimestre de l'exercice IATA est toujours le plus difficile, même les bonnes années, il est fort probable que l'exercice se termine sur une perte de quelques dizaines de millions d'euros, toujours en résultat d'exploitation. Le résultat net dépendra beaucoup des charges financières liées aux couvertures pétrolières.

En effet, au troisième trimestre, les couvertures ont joué négativement sur la facture carburant de la Compagnie. Mais leur effet reste, sur les neuf premiers mois de l'année, toujours positif. Compte tenu de la volatilité actuelle des cours, le Groupe a pris la décision de déboucler ses positions et a pu passer à un taux de couverture limité à 36 %. Le coût de ce débouclage a été provisionné sur les résultats du troisième trimestre.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION TRIMESTRIEL GROUPE AIR FRANCE



SITUATION FINANCIÈRE

Bien qu'en légère dégradation, elle reste particulièrement saine. Compte tenu du fort degré d'incertitude actuel, l'existence de réserves de trésorerie est un atout important, notamment dans une période où les banques n'assurent plus leurs fonctions de prêteurs. La préservation du cash est une des priorités pour le Groupe, ce qui l'a conduit à :

- Limiter ses investissements en renégociant l'arrivée de certains appareils ;
- Mettre en œuvre un nouveau plan d'économies, qui devrait générer 470 M€ sur l'ensemble de l'exercice, sachant que 350 M€ ont d'ores et déjà été réalisés sur les neuf premiers mois. Quatre grandes sources d'économies sont identifiées :

- la flotte, au travers des économies de carburant et de coûts d'entretien ;
- les coûts de distribution ;
- les achats, au travers des baisses de prix mais aussi de la redéfinition des prestations externes, voire de leur arrêt ;
- les process et la productivité : c'est sur cet item que joue notamment le gel des embauches et l'accélération des départs volontaires.

CONCLUSION

Pour l'instant, le Groupe a su réaliser rapidement les ajustements nécessaires face à la dégradation de la conjoncture, tout en préservant l'intégrité de son réseau et de ses activités. Mais il est clair que le pire est devant nous.

Les transformations constatées dans les comportements d'achat de la clientèle, notamment haute contribution et fret sont-elles uniquement conjoncturelles ? Assistons-nous à une modification structurelle des rapports des passagers au mode aérien et si oui, quelles conclusions en tirer sur les adaptations du modèle de développement du Groupe basé sur une clientèle affaire qui ne semble plus privilégier le temps (la rapidité et la qualité des acheminements), mais le prix ?

Ce sont ces questions qui devront être mises rapidement en débat car, des réponses qui y seront apportées, dépendra l'avenir à moyen et long terme de la Compagnie et donc de ses salariés.

Pas cher
et sur mesure,
le nouveau contrat
AUTO PASS de Marc a tout
pour être compétitif



Renseignez-vous au 0 820 809 809 (0,12 € TTC/mn), dans votre agence GMF ou sur www.gmf.fr

Assurément gagnant avec la GMF





Début avril, lancement du site

Panoram@
<http://cce.airfrance.fr>

Pour réserver vos séjours en ligne

(NOUS RAPPROCHER ENCORE PLUS DE VOUS)

Panoramag N°8 - le magazine du CCE Air France

Bâtiment Le Dôme - 6, rue de La Haye - BP 12691 - Tremblay-en-France
95725 Roissy Ch. De Gaulle cedex

Directeur de la publication > François Cabrera - Secrétaire Général du CCE
Conception & Réalisation > service Communication du CCE AF - Rédaction en chef > Marie-Laure Hermanche
Maquette et iconographie > Nathalie Chave - Rédactionnel > Basma Ahmed-Kamal - Service Economique du CCE AF
Imprimerie > Seldo



Revue imprimée sur Cyclus, papier certifié du "Label Ecologique Européen".
Cet écolabel "produit" apporte la preuve au travers des nombreux critères
d'évaluation, que le produit protège mieux la nature lors de sa conception que
d'autres produits similaires n'ayant pas cette certification. Usines certifiées
ISO 14001, norme destinée à limiter régulièrement l'impact de la production
sur la nature, eau, air, sols.

